



**Syndicat Intercommunal
d'Assainissement et d'Eau Potable
du Lizon**

service Assainissement Non Collectif

notre référence JD / JCD

votre référence

dossier suivi par Jonathan DOMECH
Technicien ANC

MME ROULEAU Nathalie
Quartier La Carrère
65220 MAZEROLLES

Objet **Compte rendu de la visite du
contrôle périodique de votre
installation d'assainissement non
collectif**

Trie-sur-Baïse, le lundi 8 février 2016

Madame, Monsieur,

Suite à la visite effectuée par le technicien du Service Assainissement non collectif du SIAEP du Lizon dans le cadre du contrôle de bon fonctionnement de votre installation d'assainissement non collectif, nous vous faisons parvenir :

- **Le rapport de visite** de votre installation d'assainissement non collectif.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à mon entier et sincère dévouement.

Le Président du SIAEP du Lizon,

Jean-Claude DUZER,
Vice-Président du Conseil Général,
Maire de Lalanne-Trie

RAPPORT DE VISITE D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DANS LE CADRE D'UN CONTRÔLE PERIODIQUE

Commune : MAZEROLLES

Date de la visite : 29/09/2015

Propriétaire :

Nom :	Mme ROULEAU Nathalie
Adresse :	65220 MAZEROLLES
Téléphone :	/
Email :	/



Personne présente le jour du contrôle :

Nom :	Mr ROULEAU Bernard
Qualité :	Père de la Propriétaire
Téléphone :	05.62.35.69.52
Email :	/

Documents remis par la personne présente le jour du contrôle :

- Un plan intérieur de l'habitation, une facture des travaux, un certificat de conformité de 2003

Le Terrain

Référence cadastrale :	Parcelles : 70	Section : ZH
Adresse :	65220 MAZEROLLES	
Superficie :	10 000 m ²	
Superficie disponible pour l'assainissement :	Suffisante pour tout type de filière	
Pente :	> à 5%	
Alimentation en eau potable :	Service Public SIAEP du Lizon	
Puits :	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non Usage : <input type="checkbox"/> AEP <input type="checkbox"/> jardin <input type="checkbox"/> pas d'usage	
Exutoire possible :	Fossé communal	
Autre :		

L'habitation

Type de résidence : Résidence principale Résidence secondaire
 Occupation des locaux : toute l'année Inhabitée :
 Nb d'usagers permanents : 1 Nombre d'usagers occasionnels : /

Année de réalisation de l'assainissement : 2003	
Nombre de chambres : 3	Nombre de cuisine : 1
Nombre de salle de bains : 1	Nombre de WC : 1
Nombre de Salon : 1	Autre : /
Nombre de pièces principales : 4	Nombre d'Equivalents Habitants (EH) : 4

Travaux depuis la dernière visite

Sur l'installation d'assainissement conformément au dernier rapport de visite : Oui Non Autre
 Sur le terrain aux abords de l'installation d'assainissement : Oui Non Type :

Implantation de l'installation d'assainissement :

A plus de 35 m d'un puits : Oui Non Non concerné (pas de puits sur le terrain)

DESCRIPTIF DE L'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

COLLECTE DES EAUX USEES (EU) :

Eaux pluviales ou eaux de piscine dirigées vers l'installation : oui non non évalué
Collecte eaux vannes / eaux ménagères séparées : oui non non évalué
Ensemble des eaux usées collectées : oui non non évalué
Ecoulement des eaux : correct stagnation bouché non évalué

PRETRAITEMENT : Oui Non Sans information

Bac à graisse : oui non Volume : /

Matériaux : / Accessibilité : /
Ecoulement : / Dimensionnement : /
Fréquence d'entretien : / Défaut de structure ou de fermeture : /

Fosse : septique toutes eaux autre Volume : 3000 litres

Nombre : 1 Accessibilité : oui
Matériaux : béton Ecoulement : correct
Dimensionnement : correct Défaut de structure ou de fermeture : aucun
Niveau de boues : 40 cm Date dernière vidange : jamais vidangée
Justificatif de vidange : / Opérateur de vidange : /

Préfiltre Decolloïdeur : Aucun Intégré Séparé

Matériaux filtrants: pouzzolane Accessibilité : oui
Ecoulement : correct Défaut de structure ou de fermeture: tampon légèrement corrodé

Ventilation :

Ventilation : oui Extracteur : éolien
Diamètre : Ø100 mm Sortie au-dessus du toit : oui
Nuisance olfactive : non



Dysfonctionnements :

Le tampon situé au niveau du préfiltre de la fosse est légèrement corrodé, il faudra surveiller son état et le remplacer si nécessaire.

TRAITEMENT : Oui Non Sans information

Type et dimensionnement : Filtre à sable vertical drainé

Dimensionnement : 25 m²

Regard de répartition : oui non non évalué

Accessibilité : oui Matériaux : plastique
Stagnation d'eau : non Ecoulement : correct
Nombre de drains : 5 Type : agricole épandrain

Regard de bouclage : oui non non évalué

Accessibilité : / Matériaux : /

Stagnation d'eau : /

Regard de collecte : oui non non évalué

Accessibilité : oui Matériaux : plastique
Stagnation d'eau : non Ecoulement : aucun tuyau sec
Nombre de drains : 4 Type : agricole épandrain



Dysfonctionnements :

REJET

- Type : infiltration milieu hydraulique superficiel
- Milieu récepteur : Fossé communal
- Risque de contact avec eaux usées non traitées : oui non
 sur la parcelle hors parcelle
- Nuisance olfactive : oui non
- Autorisation de rejet : oui non
- Écoulement de l'exutoire : correct stagnation
- Entretien de l'exutoire : oui non
- Plainte : oui non
- Justificatif fourni : oui non
- Défaut de sécurité sanitaire : oui non non évalué
- Risque pour la sécurité des personnes : oui non non évalué
- Risque avéré de pollution de l'environnement : oui non non évalué

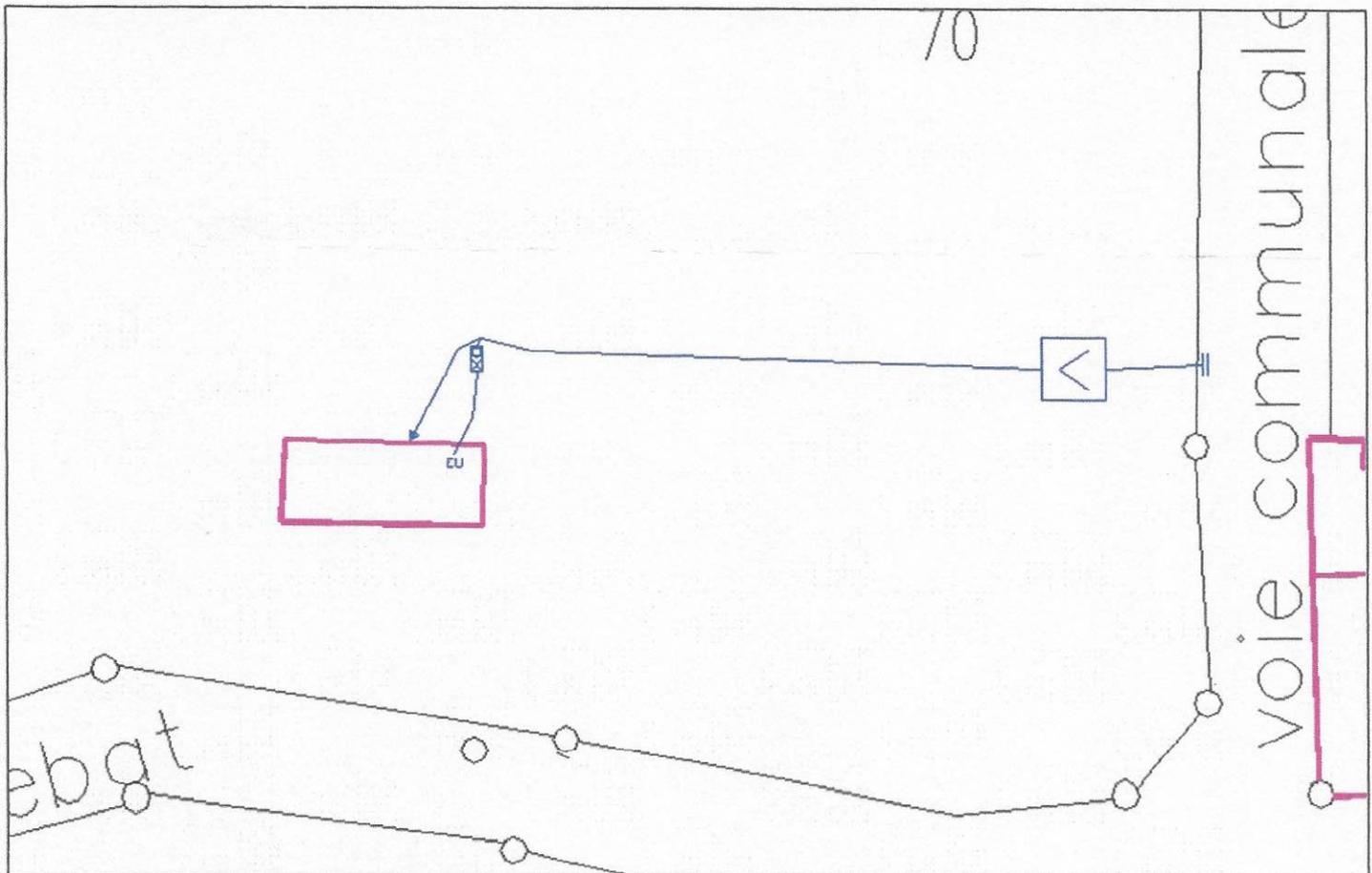


Observations :

Aucun rejet constaté vers le fossé communal, le regard de collecte est sec.

Plan de l'installation d'assainissement non collectif

Le plan ci-dessous a été réalisé selon les déclarations et les observations de terrain. Il n'est donné qu'à titre indicatif.



PRETRAITEMENT	TRAITEMENT	REJET	DIVERS
<ul style="list-style-type: none"> Bac à graisses Fosse toutes eaux avec filtre décoloïdeur intégré Fosse septique Fosse toutes eaux Fosse étanche Microstation 	<ul style="list-style-type: none"> Regard de collecte Ventilation d'extraction des gaz Ventilation d'aération primaire Filtre décoloïdeur séparé Tranchées d'épandage Plateau Absorbant (P.A.) 	<ul style="list-style-type: none"> Filtre à sable vertical drainé Filtre à sable horizontal drainé Filtre à sable non drainé Lit d'épandage Td Terre drainé T Terre Pompe de relevage 	<ul style="list-style-type: none"> Sous-sol Fossé Puisard Surface cours d'eau Réseau pluvial Puits EP Eaux pluviales EM Eaux ménagères (salle de bains, cuisines...) EV Eaux vannes (WC) EU Eaux usées (EM + EV) Ventilation

AVIS DU SPANC

EVALUATION et CLASSEMENT de L'INSTALLATION d'ASSAINISSEMENT (selon le tableau de l'annexe II de l'arrêté du 27/04/2012)

PROBLÈMES CONSTATÉS SUR L'INSTALLATION	CLASSEMENT
<input type="checkbox"/> Absence d'installation	Non-respect de l'article L. 1331-1-1 du code de la santé publique <i>Mise en demeure de réaliser une installation conforme</i> <i>Travaux à réaliser dans les meilleurs délais</i>
<input type="checkbox"/> Défaut de sécurité sanitaire (contact direct, transmission de maladies par vecteurs, nuisances olfactives récurrentes) <input type="checkbox"/> Défaut de structure ou de fermeture des ouvrages constituant l'installation <input type="checkbox"/> Implantation à moins de 35 mètres en amont hydraulique d'un puits privé déclaré et utilisé pour l'alimentation en eau potable d'un bâtiment ne pouvant pas être raccordé au réseau public de distribution	Installation non conforme Danger pour la santé des personnes <i>Travaux obligatoires sous 4 ans</i> <i>Travaux dans un délai de 1 an si vente</i>
<input type="checkbox"/> Installation incomplète <input type="checkbox"/> Installation significativement sous-dimensionnée <input type="checkbox"/> Installation présentant des dysfonctionnements majeurs	Installation non conforme <i>Travaux dans un délai de 1 an si vente</i>
<input type="checkbox"/> Installation présentant des défauts d'entretien ou une usure de l'un de ses éléments constitutifs	<i>Liste de recommandations pour améliorer le fonctionnement de l'installation</i>
<input checked="" type="checkbox"/> Pas de défaut majeur constaté sur l'installation	

LISTE DE RECOMMANDATIONS POUR AMELIORER LE FONCTIONNEMENT DE L'INSTALLATION :

- ☞ Faire vidanger la fosse lorsque le taux de boue sera supérieur à 50% du volume utile par un vidangeur agréé (d'ici 1 an environ).
- ☞ Nettoyer le regard de répartition du filtre à sable une fois par an au jet d'eau.

Fréquence de contrôle appliquée à l'installation : 8 ans (Ramené à 1 an en cas de vente)

AVANT TOUTE MODIFICATION DE : votre installation d'assainissement non collectif

- ✚ Demander conseil au technicien du SPANC (tél pour RDV : 05 62 35 60 94)
- ✚ Compléter la déclaration d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif (DIDANC) disponible en mairie ou au SPANC du SIAEP du Lizon. La faire parvenir au SPANC, accompagnée d'un plan de masse de la filière, des autorisations et études éventuelles.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,
A Trie-sur-Baïse, le 10 décembre 2015.

Le Technicien,

Jonathan DOMECC

NB : Le contrôle a été réalisé exclusivement sur la base des informations et documents fournis par le propriétaire de l'immeuble (ou de son représentant) lors de la visite. Conformément à l'article L 1311-11-1 du code de la santé publique, le présent certificat est valide pour **une durée de 3 ans**.